



17ème Session du Conseil des droits de l'homme

**EPU: Australie
Mercredi, 8 Juin 2011**

Intervenant : Kilic Salih

Monsieur le Président,

Le respect des minorités est un objectif prioritaire dans un Etat de Droit. C'est en ce sens que l'Australie s'est engagée vis-à-vis des aborigènes et des autochtones du détroit de Torres.

Nous apprécions l'acte mémorial de l'Australie pour avoir su, malgré le poids douloureux de son histoire demander le pardon aux peuples autochtones. Rares sont les pays qui osent affronter leur histoire et assumer leurs propres responsabilités, en cela l'Australie est un exemple à suivre pour d'autres pays.

Cependant, le combat pour éliminer les disparités entre les populations australiennes reste encore un grand défi à relever dans le domaine de la santé, de l'éducation et du développement socio-économique.

À cet égard, la RADDHO accorde une importance primordiale à l'auto-gouvernance autochtone au niveau local sur la base des programmes qui garantissent leur participation effective dans les secteurs de la vie économique, sociale, culturelle et politique.

Un travail de fond reste également à faire car le respect des droits de l'homme promus dans la législation australienne ne verra sa concrétisation que si les mentalités de ceux qui doivent les appliquer sur le terrain s'accordent avec les normes internationales en matière des droits humains.

Pour finir, nous encourageons l'Australie à lutter contre toutes formes de discrimination raciale et de disparités à l'égard des autochtones du détroit de Torres

Je vous remercie de votre attention.

